



Démétropolisation : **Comité de sélection des villes d'accueil**

Communiqué commun, Paris le 16 décembre 2019

Le Directeur Général a convié l'ensemble des organisations syndicales à participer à un comité en vue de sélectionner les territoires qui accueilleront les agents et les services concernés par la dé-métropolisation.

Après une réunion préparatoire début décembre, le comité devrait se réunir pour la première fois le 19 décembre 2019.

L'UNSA et la CGC ont été les seules organisations syndicales représentatives de la DGFIP à participer à la réunion préparatoire. Malgré le contexte social difficile l'UNSA et la CGC font le choix de s'inscrire dans une participation vigilante à ce comité.

Ne vous y trompez pas. L'UNSA et la CGC ne cautionnent en aucune façon ce projet de délocalisation de services de la région parisienne ou des grandes métropoles vers des territoires délaissés. Nous avons à maintes reprises écrit sur l'absurdité d'un tel projet. Mais la commande politique vient directement du Président de la République qui ne semble pas vouloir revenir sur cette idée qui est loin d'être novatrice.

Il n'est pas question pour l'UNSA et la CGC de choisir ou de valider les services qui devront déménager. Cette responsabilité appartient au directeur général et à ses équipes qui devront en assumer les choix et informer la communauté de travail le moment venu ...

L'UNSA et la CGC défendent les intérêts des agents. Les conditions de travail et la qualité de vie au travail sont au cœur de nos préoccupations. Il est dès lors de notre devoir de représentants des personnels de veiller à ce que les villes qui seront sélectionnées pour accueillir des services de la DGFIP respectent strictement le cahier des charges établi.

Il est de notre devoir de veiller à ce que ces choix se fassent en toute transparence, sans pression d'aucune sorte. Nous n'hésiterons pas à dénoncer toute tentative pour favoriser un territoire en fonction de pressions locales, qu'elles soient politiques ou administratives.

Nous serons donc présents pour faire entendre la voix des agents de la DGFIP, pas pour cautionner une démarche que nous n'avons pas appelée de nos vœux mais qui sera imposée en tout état de cause.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'état d'avancement des travaux de ce comité.